

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 novembre 2024

PJL DDADUE - (N° 529)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD104

présenté par
M. Thiébaut, rapporteur

ARTICLE 40

À la fin de l'alinéa 4, substituer au mot :

« bénéficiaire »

le mot :

« détenteur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.